

Plan du logement
Ech : 1 : 100



- Le présent plan établit les dispositions générales du logement. Il est susceptible d'adaptations techniques, de dimensionnelles et d'organisation sur la base du PERMIS DE CONSTRUIRE et pourra subir des adaptations dimensionnelles techniques et d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions.
- Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement.
- Les équipements ménagers (notés LL, LV, R, ...) ainsi que le mobilier ne sont pas fournis.
- La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard
- Tolérance surface 4%

F Fenêtre	BC Baie coulissante	LV Lave Vaisselle	R* Réfrigérateur
PF Porte fenêtre	LL Lave Linge	C-F Cuisson - Four	Gaine technique
PE Porte d'entrée	BECS Ballon d'eau chaude sanitaire	PL Placard	Tableau Electrique

Le Clos de la Rousselle - LE BIGNON



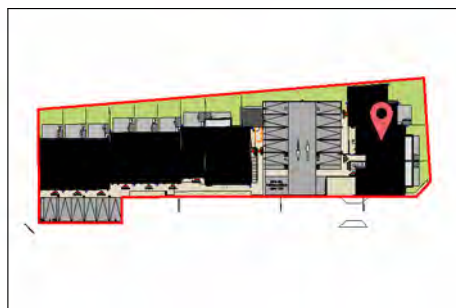
N°	TYPE
102	T2

102

Pièce de vie	24.91 m ²
Chambre	11.87 m ²
S.d'eau-WC	4.96 m ²
Cellier	2.78 m ²
Entrée	4.10 m ²
	48.61 m ²

102

Balcon	7.38 m ²
	7.38 m ²



PLAN DE RESERVATION

Date : 30/10/2025	Ind : -
	Réf : 24021